

Conseils pour l'utilisation responsable d'Internet

À faire

- Assurez-vous que vos propos ne sont pas considérés par erreur comme une politique ou un avis du Ministère.
- N'oubliez pas que chaque visite dans un site provoque la création d'un fichier témoin qui peut permettre de remonter jusqu'à vous à des fins de commercialisation et de facturation.
- N'oubliez pas non plus que AEC et CIGan surveillent le trafic sur Internet et sur le courrier électronique en vue de protéger sa réputation et d'éviter les abus.
- Respectez les lois sur la propriété intellectuelle (données, information, images et logiciels), y compris les lois sur le droit d'auteur. Si vous êtes dans l'incertitude à ce sujet, appelez l'InfoCentre (944-1776).
- Protégez la sécurité et l'intégrité de SIGNET 2000+ en vous assurant qu'il n'y a aucun virus dans les documents que vous téléchargez d'Internet.
- Utilisez seulement des logiciels commerciaux approuvés pour Internet.
- Connaissez les sources autorisées pour les réparations, l'entretien, les mises à niveau, etc.